



ORGANE TRIMESTRIEL DE LA
FRATERNELLE DES CHASSEURS ARDENNAIS

DIRECTION-REDACTION
Rue Gabrielle 59 - 1180 Bruxelles
Tél. : (02) 345 61 32

ADMINISTRATION
Rue des Fusillés 21 - 1340 Ottignies
CCP 000-0344969-37., Fraternelle des Chasseurs Ardennois, Arlon

15 Novembre - Fête du Roi - Le 3 ChA monte la garde



Le Lieutenant Général José Charlier, Chef de la Maison militaire du Roi, passe le bataillon en revue.

La garde montante





REMERCIEMENTS DE MONSIEUR LE GOUVERNEUR WAUTHY

Monsieur Emile Wauthy nous a adressé un chaleureux message de remerciement pour nos félicitations et nos vœux. Devenu Gouverneur de Namur, il nous assure qu'il reste, comme par le passé, un «ami des Chasseurs Ardennais».

IN MEMORIAM

Yvon Lomré

Nous avons appris par la presse le décès de Erezée, le 7 novembre dernier, d'Yvon Lomré qui fut, durant un certain nombre d'années, président de notre section régionale. Le président national a adressé un message de sympathie à Madame Lomré et à sa famille.

Jacques Pauly

De même, nous est parvenu la nouvelle du décès de Jacques Pauly, dont nous ne connaissons pas le dernier grade. Natif d'Athus, il appartenait au 3 ChA, puis fut versé au 6 ChA (2^e Cie) durant la mobilisation. Il fut, avec Léo Joye, le fondateur de la section de Vielsalm du Service social du Chasseur Ardennais. Il fut aussi le chef régional de l'ORAF, le créateur de l'AB, puis LB. Arrêté en février 1944, en même temps que de nombreux dirigeants du S.S.Ch.A., il fut détenu avec eux à Saint-Léonard à Liège, puis à Louvain, avant d'être renvoyé dans un oflag en Allemagne. Nos condoléances à sa famille.

Fidélité au Souvenir du Roi Léopold III

Cravate - Echarpe - Calendrier

La Ligue Nationale des Vétérans du roi Léopold III a créé une cravate en tissu acrylique aux couleurs et avec le monogramme du roi sur fond bleu nuit. Son prix est de 375 F plus 35 F de frais d'envoi.

La Ligue a aussi créé une écharpe (1m35 x 0,16) dans le même tissu et dans le même style. Elle sera disponible dans le courant du mois de janvier au prix de 425 F plus 20 F de frais d'envoi.

Enfin, comme en 1986 et en 1987, elle édite un calendrier pour 1988, consacré cette fois aux explorations du roi Léopold en Amérique du Sud. Il coûte 120 F plus 25 F de frais d'envoi.

Paiement au CCP 000-0657700-40 de la Ligue Nationale des Vétérans du roi Léopold III, Chaussée d'Alsemberg, 700 à 1180 Bruxelles - tél. 02/343 30 17. Prière de mentionner «Le Chasseur Ardennais» en référence.

Le pont-rail de Houx

La publication, dans notre dernier numéro, de la photographie du fortin du pont-rail de Houx, où tomba glorieusement André Darche, nous a valu plusieurs communications téléphoniques et une lettre très circonstanciée de Joseph Piquard, caporal milicien 1939 au 1^{er} groupe de combat du peloton Pierre Lemercier en 1940.

Tout cela pour nous préciser que le chef de groupe de combat de Darche n'était pas le sergent Forget de Suxy, qui commandait la section DBT, mais le sergent Léon Brichoux de Schaerbeek et qui était à la tête du 2^e groupe. Le chef du 1^{er} groupe était le sergent André Cavet de Florenville.

Nous remercions nos camarades de ces communications qui nous montrent que nos textes sont lus attentivement et que l'on garde le souci de la réalité historique.

A l'intention des critiquesurs

La profession de critique est certainement l'une des plus anciennes: de tout temps, il y eut des gens incapables d'agir ou de créer, qui se donnèrent pour tâche, et le plus sérieusement du monde, de juger les actions et les œuvres des autres.

(Marcel Pagnol)

On fait de la critique quand on ne peut pas faire de l'art.

(Gustave Flaubert)

Le plaisir de la critique nous ôte celui d'être vivement touché de très belles choses.

(La Bruyère)

N'attends pas à demain... pour payer la cotisation

1988

soutien du bulletin

Exercice social 1986-1987

Report des listes précédentes	56.700
S.A. Gras-Savoie, Bruxelles	4.758
Section du Hainaut	3.000
J.P. Baluzier, Namur	1.000
Edgard Chalou, Bruxelles	1.000
Jean Valentin, Ciplu	250
Victor Rob, Neerharen	250
Emile Debry, Dochamp	250
Eugène Ansay, Herbeumont	200
Roger Pocs, Bruxelles	100
Droeshaut, Bruxelles	100

Total de l'exercice 67.608

Merci bien cordial à tous les donateurs.

NDLR

Le relevé des versements reçus à la trésorerie nationale pour le nouvel exercice social et envoyé au PN le 19-12-1987 (Estampillage de la poste d'Arion en fait foi) a été reçu par lui le 13-1-1988 à Bruxelles.

Il paraîtra - complété - au prochain numéro.

Nous remercions dès maintenant les donateurs, particulièrement nombreux.

«La campagne des 18 jours des 7A, I/22A, I/32A (issus du 1A)»

- Le 7A était organique à la 12DI, qui combattit initialement dans la Position Fortifiée d'Anvers (Wijnegem), puis sur le canal de dérivation de la Lys à Ursel.
- Le 22A était organique à la 14DI. Il appuyait cette DI sur le canal Albert (Beerlingen). 22A passa ensuite à la 18DI pour la défense de Gand. Puis, il renforça la 4DI et la 1D ChA dans la région de Vinkt.
- Le 32A était le Régiment Instruction et Renforts des 1A, 2A et 13A. Le I/32A, issu du 1A, fournit des renforts à différentes unités (2A, 3A, 8A). Citons la section JANSSENS qui renforça le 8A, en appui de la 4DI, puis de la 1D ChA dans la région de Vinkt.

Ce livre paraîtra en 1988 et comportera près de 300 pages, avec cartes et photos d'époque. Son auteur est le Lt-Col. BEM e.r. Gelard.

Il coûtera un maximum de 700 F (+ frais d'envoi). Vous pouvez le retenir dès maintenant auprès du Secrétariat 1A. (Caserne S/Lt Heintz à 6650 Bastogne). Le nombre d'exemplaires édités sera limité au nombre de commandes.

Le dramatique de la vieillesse n'est pas qu'on se fait vieux; c'est qu'on reste jeune.

(Oscar Wilde)

CONGRES NATIONAL DE LA FRATERNELLE VIRTON 24 AVRIL 1988



Virton - Vie culturelle

- 9 à 9 h 15 Accueil des congressistes
- 9 h 30 Défilé - Avenue Bouvier
- 10 h 00 Cérémonie - Hôtel de Ville
- 10 h 20 Messe
- 11 h 30 Séance académique Centre Sportif et Culturel
- 13 h 10 Banquet - Centre de la Vallée de Rabais

Les trésoriers devant communiquer le nombre de participants au repas avant le 5 avril, ceux-ci devront se faire inscrire dans leur propre section avant le 31 mars.

Apéritif «Martini» - Amuse-gueule

Mousse de jambon gaumais

1/4 Goldlinger

Feuilleté de Volaille

1/2 Cuvée Impériale

Rôti Prince Orloff
Haricots verts et croquettes

Glace Corolla

Café

Participation: 690 F

Bouteille supplémentaire: 180 F



Virton - Centre touristique

Pour ceux d'entre vous qui désireraient profiter du congrès pour passer un week-end* dans le site enchanteur de la vallée de Rabais, nous vous offrons, au prix spécial Chasseurs Ardennais de 3.700 F, possibilité de logement en bungalow 4 à 6 personnes du samedi au lundi, tout compris, hors les draps. Salle de séjour, feu ouvert, TV couleurs, cuisine équipée, canapé transformable en 2 lits, douche et toilette, 1 chambre à 2 lits simples, 1 chambre à 2 lits superposés, équipement complet, chauffage électrique. S'adresser au président L. Massin - Tél.: (063) 57 73 04 ou au Centre de la vallée de Rabais, rue du Bonlieu - 6760 Virton - Tél.: (063) 57 01 44.

* Du samedi au lundi.



3 Chasseurs Ardennais Ardennenjäger

La Garde aux Palais Royaux

C'est par un temps froid et en présence de plusieurs chefs de Corps ainsi que de membres de la Fraternité que la 3^e Cie a repris, le 10 novembre, la Garde aux Palais Royaux de Bruxelles.

C'est par un temps humide qu'en présence du Président d'Honneur, du Président National, de quelques anciens chefs de Corps et d'une importante délégation de la section Brabant que le Lieutenant Général Charlier, Chef de la Maison Militaire du Roi, a présidé la grande relève du 15 novembre avec salut au drapeau. Les troupes, placées sous le commandement du chef de Corps, encadraient notre glorieux drapeau.

La Musique des Chasseurs Ardennais prêtait son concours à cette cérémonie qui se termina par un défilé.

Pendant cette quinzaine, comme à l'accoutumée, la 3^e Cie fit honneur à sa réputation.

Si les prestations de garde étaient exécutées avec tout le cérémonial voulu, les jeunes de la 3^e Cie ont pu, lors des journées de repos, faire plus ample connaissance avec la capitale et découvrir notamment différents musées — de l'Armée, d'Afrique Centrale, des Beaux Arts, de l'Automobile — ainsi que la caserne des Pompiers et le 15^e Wing de transport à Melsbroek.

Le 27 novembre, la 3^e Cie transmettait le flambeau au 2^e Régiment des Guides. Chacun était malgré tout heureux de rejoindre ses quartiers enneigés de Vielsalm.

St. Hubert - Patron des Chasseurs Ardennais

Bien que la fête de St. Hubert soit fixée le 3 novembre, c'est le 28 octobre que le Bataillon a célébré son Patron.

Dès 8h15, plus de 500 Chasseurs s'élançaient vers la plaine de Bonafal pour rejoindre ensuite le quartier après un parcours de ± 5 km.

Cette première épreuve fut rattrapée par la Cie EMS devant la 3^e Cie qui se réservait déjà pour la suite des opérations: traction à la corde, course relais de brancards, traction du MAN, franchissement d'obstacles étaient encore au menu de l'avant-midi. La 3^e Cie faisait course en tête.

Un excellent repas préparé et servi par nos cuisiniers régala les plus difficiles.

Le repas ALL Ranks permit une intégration de la troupe et du cadre.

Dès 14 heures, la compétition reprenait ses droits, épreuves d'adresse plutôt que de force. Le circuit multi-épreuves comprenait un relais au cours duquel les participants devaient lancer des ballons, des fléchettes, abattre des boîtes vides, permuter les deux roues d'une jeep, parcourir une piste d'obstacles les yeux bandés.

Signalons encore l'épreuve de remontage des armes, la course relais en tenue d'exercice, le lancement de grenades ainsi que la douche pour «gros bras».

La cérémonie de clôture permit au chef de Corps de remettre le trophée de la St. Hubert à la 3^e Cie qui l'avait bien mérité. Le classement final s'établit comme suit:

- 1. 3^e Cie: 33 points;
- 2. Cie EMS: 30 points;
- 3. 1^e Cie: 14 points.

Le 3 novembre, Monsieur l'Aumônier Brouwers célébra la messe de St. Hubert au quartier.

LA VIE AU BATAILLON

1. Activités principales du 4^e trimestre

- Du 5 au 16 octobre, la 2^e Cie Trg DMT réactive la 922 Cie de garde.
- Du 5 au 9 octobre, les tireurs Mi. 50 AA s'entraînent à Lombardzjje.
- Le 14 octobre, le Lt Gen Deconinck rend visite à la 922 Cie de garde lors de l'Ex de longue durée.
- Du 14 au 21 octobre, un détachement de la 3^e Cie assure la garde à Tilange.
- Du 26 au 30 octobre, le Pl Mor 4"2 effectue ses derniers tirs à Elsenborn.
- Le 28 octobre, le Bn fête St. Hubert.
- Le 29 octobre, les nageurs vétérans sous les ordres du Comd 2d Bn, participent aux 1000 m des Fi.
- Le 4 novembre, les meilleurs crossmen participent au 2^e tour du Cross de masse à Leopoldsburg.
- Du 10 au 27 novembre, la 3^e Cie assure la garde aux Palais Royaux.

- Du 16 au 27 novembre, la 2^e Cie Trg DMT entraîne les sections Mor 81 mm du 5 Chasseurs à Pied.
- Du 25 nov. au 2 décembre, le Pl Ecl assure la garde à Tilange.
- Du 7 au 11 décembre, le Pl Ecl et le Pl Mor 4"2 s'entraînent au Combat rapproché anti-char (CRAC) à Lagland.
- Du 30 décembre 87 au 6 janvier 88, un détachement de la 3^e Cie assure la mission de garde à Zaventem.

2. Les arrivées

- Le 6 juillet, les candidats Offr de réserve Bach, Bousifet, Caytan, Durieux, Gérard, Gobiet, Jacquemin, Maselis et Postman nous ont rejoints.
- Le 24 août, le Médecin Adjt COR Baudoux a rejoint le Det Med.
- Le 31 août, le Sgt SOM Chauvaux, venant de l'Ecole Log est venu renforcer le Pl Mant.
- Le 1 septembre, l'Aumônier de 1^{re} Classe Brouwers nous arrive enfin.
- Le 8 septembre, le SVM Billiard venant du Dépôt 25/2, a repris du service au CL III.
- Le 1 octobre, le Sgt SOC Denis, venant de l'Ecole Log, renforce le Pl Mant.
- Le 19 octobre, le 1Sgt Cansse, venant de la Marine, rejoint la 1^e Cie.
- Le 1 décembre, le Médecin Adjt Jacquerie rejoint le Bn pour devenir le Chef du Détachement Médical.

Bienvenue dans la Grande Famille des Chasseurs Ardennais

3. Les départs

- Le 31 août, les sous-lieutenants de réserve Martinet, Troch, Bellière et Laclercq rejoignent la vie civile.
- Le 31 août, les Sgt Soc Bertrand et Cornann passent respectivement au 13 Li et au 12 Li.
- Le 9 septembre, le Sgt Pecheur passe au 2^e Coy.
- Le 30 septembre, le Slt Bulard est démobilisé.
- Le 26 octobre, le Sgt Franquet passe au 4 Gn.
- Le 30 octobre, le Slt Castellaci est démobilisé.
- Le 3 novembre, le Cdt Lemerrier passe au Groupement Instruction de Base.
- Le 30 novembre, les Slt Steyaert, Martin et Leduc sont démobilisés.

Bonne route dans vos nouvelles activités!

4. Les nominations

- 1 mai, le dentiste milicien Halbarrier est nommé Slt.
- 26 septembre, l'Adjt Steenhout est promu Adjt-Chef, les 1Sgt Maj Lafontaine, Martin et Nandrin sont promus Adjt, le 1Sgt Limbourg est promu 1Sgt Maj.
- 27 septembre, le Slt Douste est promu Lt.
- 1 novembre, le SVM Jansen est nommé Cpl.

Avec nos félicitations!

5. Les commissionnements

- Le 1 septembre 87: les Adjt COR Castellaci, Leduc, Martin et Steyaert sont commissionnés au grade de Slt Mil., les Sdt CSOR Cornet, Servais et Trilet sont commissionnés au grade de Cpl CSOR.
- Le 1 octobre 87: les Cpx CSOR Cornet, Deverchin, Prinsens et Trilet sont commissionnés au grade de Sgt CSOR, les Sdt Mil. Delverne, Galand, Kains, Keizer, Mathieu et Schumacker sont commissionnés au grade de Cpl Mil.
- Le 1 novembre 87: les Sdt Mil. Heyjan, Lamster, Leemans, Sierletts et Vaneel sont commissionnés au grade de Cpl Mil.

Bonne continuation!

6. Brevets - cours - stages

- Le Lt De Becker, après avoir suivi avec grand fruit les cours à l'ERM, passe dans le cadre des officiers de carrière.
- Le 1Sgt Lembree, après avoir suivi avec succès les cours à l'EI, passe dans le cadre des sous-officiers de carrière.
- Le Sgt Page termine lui aussi une année de cours à l'EI et passe dans le cadre des sous-officiers de carrière.
- Le Lt Schneider a réussi le cours CRAC.
- L'Adjt Huybreghs a obtenu le brevet Releveur Haute Tension.
- Le Sgt Lebrun a réussi le stage pratique d'initiation à l'observation et au réglage des tirs Mor 4"2.
- Le Cpl Tielen a réussi le brevet «B Cdo».
- Le SVM Palm a obtenu le brevet Opérateur Télitype.

Avec nos félicitations!

Die Wache am königlichen Palast

Bei kaltem Wetter und in Anwesenheit mehrerer ehemaligen Korpsobersten sowie Mitglieder der Bruderschaft hat die 3. Kie die Wache am königlichen Palast in Brüssel am 10. Nov übernommen.

Bei nassem Wetter und in Anwesenheit des Ehrenpräsidenten, des nationalen Präsidenten, einiger ehemaligen Korpsobersten und einer zahlreichen Delegation der Sektion Brabant hat Generalleutnant Charlier, Chef des königlichen Militärhauses, in der grossen Ablösung mit Flaggesalutierung das 15. Nov den Vorsitz geführt.

Unter Befehl des Korpsobersten umrahmten die Truppen unsere glorieuche Fahne.

Die Musik der Ardennenjäger hat dieser Zeremonie Beistand geleistet, die mit einem Parademarsch endete.

Während die Wachleistungen den Formlichkeiten gemäss ausgeführt wurden, konnten die Jugendlichen der 3. Kie die Hauptstadt während ihrer Ruhetagen besser kennenlernen und besonders die verschiedenen Museen des Heeres, Afrikas, der schönen Künste, des Autos entdecken sowie die Feuerwehrcaserne und den 15 Wing Transport in Melsbroek.

Am 27. Nov übergab die 3. Kie die Wache an das 2. Regiment der Flügelmänner. Trotzdem war jeder froh, nach seinem eingeschnittenen Quartier in Vielsalm zurückzukehren.

Sankt Hubertus: Schutzheiliger der Ardennenjäger

Obwohl das Sankt Hubertus Fest am 03. Nov festgesetzt ist, hat das Bataillon ihren Schutzheiligen am 28. Okt gefeiert.

Von 08.15 Uhr an brachen mehr als 500 Jäger nach dem Flachland Bonafal los, um nach einer 5 km Laufstrecke das Quartier wieder zu erreichen.

Dieser erste Wettkampf wurde von der Stabskie vor der 3. Kie gewonnen, die sich bereits auf die übrigen Wettkämpfe vorbereitete: Seilziehen, Tragbahrstaffellauf, Ziehen des MAN und Hindernislauf waren auf dem Programm des Vormittags. Die 3. Kie war in Führung. Die ausgezeichnete Mahlzeit, die von unseren Köchen vorbereitet und serviert wurde, schmeckte sogar den Anspruchvollsten. Die All Ranks Mahlzeit ermöglichte eine Integration der Truppe und des Kadets.

Ab 14.00 Uhr nahm der Wettkampf seine Rechte wieder auf: Geschicklichkeits- statt Stärkewettkämpfe. Die Rallystrecke bestand aus einem Staffellauf während welchem die Teilnehmer Bälle, Pfeile warfen, leere Büchsen herunter schlugen, zwei Räder eines Jeeps ume tauschen und eine Hindernisstrecke mit verbundenen Augen durchgingen.

Weisen wir noch auf den Waffenwideraufbauwettkampf hin, auf den Staffellauf in Übungs- kleidung, des Granatenwerfen sowie die Dusche für «Starke Arme».

Während der Preisverteilung übergab der Korpsoberst die Trophäe der Sankt Hubertus an die 3. Kie, die sie allerdings verdient hatte. Das Gesamtergebnis stellt sich wie folgt auf:

- 1. 3. Kie: 33 Punkte;
- 2. Stabskie: 30 Punkte;
- 3. 1. Kie: 14 Punkte.

Am 03. Nov hat Herr Brouwers, Militärgestlicher, die Sankt Hubertus Messe im Quartier gelesen.





(Photos GS/IRP)

LA MUSIQUE DES CHASSEURS ARDENNAIS VA TRES BIEN

MISSION EN THAILANDE

La Musique des Chasseurs Ardennais a été choisie pour représenter la Belgique aux fastueuses festivités en l'honneur du 60^e anniversaire du Roi Bhumidol. Elle y a fait honneur à sa réputation. Partie de Bruxelles, le 23 novembre au matin, elle est arrivée à Bangkok le lendemain vers midi. Elle y a séjourné durant dix jours, portant le plus souvent la tenue estivale vu la forte chaleur et l'humidité mais elle a revêtu sa nouvelle tenue de gala pour la cérémonie principale. Elle a donné plusieurs concerts et un «Taptos» a été organisé en son honneur en collaboration avec des formations américaine (Hawaii), de Singapour, Nouvelle-Zélande, Malaisie, Brunéi et de Chine.

Le nouveau Chef de Musique...

est l'adjudant-chef Maurice Dubois dont la résidence privée est fixée à Andenne. Il possède des qualifications remarquables, étant prix de clarinette, saxophone et musique de chambre au Conservatoire royal de Liège. Il enseigne au Conservatoire de Musique de Huy. Il compte quinze années de service, dont quatre au pupitre de clarinette solo, à la Musique de la Gendarmerie qui était commandée jusqu'il y a peu de temps par le commandant Roland Cardon, lequel a laissé un grand souvenir de son commandement sans égal à la Musique des Bérêts verts, appelée encore «Musique des Forces de l'Intérieur».

Détail supplémentaire: l'épouse de Maurice Dubois est la petite-fille d'André Wilmet, natif de Seilles, auteur de «La Marche des Chasseurs Ardennais» (partie musicale), chef de la Musique du 10^e de Ligne à Arlon de 1920 à 1933, puis des ChA jusqu'en octobre 1934.

UN BEL UNIFORME DE GALA

Que de fois n'ai-je pas entendu formuler des critiques à propos du fait que «notre» Musique ne possédait pas un uniforme de... cérémonie. L'initiative de la doter d'un uniforme de gala a été prise par le lieutenant général Robert Liebens, chef d'Etat-Major de la Force terrestre, dont il n'est guère nécessaire de rappeler qu'il est fils de Chasseur Ardennais et qu'il a passé la majeure partie de sa carrière parmi nous, notamment chef du Corps du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Deux officiers supérieurs, particulièrement compétents, ont été chargés de la mise au point du projet et, pourquoi ne pas le... révéler, le président national de la Fraternelle a été tout naturellement invité à donner ses avis, qui nécessairement demeuraient consultatifs. Il ajoute que ceux-ci ont été largement pris en considération et qu'il approuve **totalemment** ce qui a été fait.

On a décidé, comme c'est partout normalement l'usage, de se fonder sur des uniformes de tradition. Le choix s'est porté sur des tenues de notre Armée, bien sûr, de la fin du XIX^e siècle.

La tenue choisie a été parfaitement décrite dans «Arlon-Carrefour», à quelques menus détails près. Il est vrai que Jacques Champagne est un spécialiste des uniformes militaires. J'ajoute que dans «l'affaire» de la Musique ChA, l'organe de l'ACIA a toujours adopté une attitude mesurée, qui est d'ailleurs tout à l'intérêt d'Arlon et sa région. Evidemment, il n'est pas sujet à des influences politiciennes!!!

Revenons à la tenue, sommairement, en partant du pantalon qui est gris assez clair (j'aurais préféré qu'il fût plus foncé) avec deux larges bandes rouges, couleur de l'Infanterie. La longue vareuse ou veste est en drap vert chasseur (On s'est appliqué à choisir un vert se rapprochant du «vert sapin» de notre béret) avec col haut, rouge, des passants verts ornés de la lyre des musiciens. Aux épaulettes, des boutons au lion Belge. Galons des grades sur les avant-bras, ceinturon de cuir dans lequel se glisse la sacoche à partitions et une boucle portant une grande hure de sanglier. Gants blancs et bottillons noirs.

Montons à la coiffure, objet de notre encadré et de... ressentiments! Il s'agit d'un shako, comme dans tous les uniformes ayant servi au 10^e. Il est lui aussi de vert sapin, avec des bandes rouges, symbolisant l'appartenance des Chasseurs Ardennais à la Reine des Batailles. Au centre, une grande hure, entourée de laurier et de feuilles de chêne. Pardessus, un plumet, noir pour les musiciens, blanc pour le chef de musique et le tambour-major.

Cet uniforme ne plait pas à tout le monde. Nous vivons, en effet, dans un pays où, quoi qu'on fasse et surtout si l'on prend des initiatives, il se trouvera toujours des oisifs pour critiquer. Critiques généralement mesquines, mais qui se trouvent accentuées quand s'y ajoutent des préoccupations politiciennes et des rancœurs personnelles. Les chiens aboient, la caravane passe...

Dois-je ajouter qu'en dehors des grandes circonstances, nos musiciens continueront de porter leur tenue de ville ou d'être avec béret vert et... une seule hure, au lieu de deux sur la tenue de gala.



ET LE BERET VERT?

Bien sûr, beaucoup regrettent que l'uniforme de gala ne comporte plus notre béret. Je le regrette avec eux, mais ce n'était pas concevable. En effet, l'uniforme et sa coiffure doivent s'accorder dans le temps. Sinon, ce serait une forme curieuse de... néologisme!

C'est un peu comme si un académicien après avoir revêtu son habit vert et ceint son épée, remplaçait le bicorne par un chapeau melon!!!

On nous dit avoir vu des militaires étrangers en uniforme de parade qui portaient un béret ou une coiffure similaire. Réponse à la Fernand Reynaud: «C'est que l'uniforme a été créé pour...»!

Mais, rions ou, du moins, sourions des confidences des désinformateurs de «L'Avenir du Luxembourg». On a commencé par y lire que la coiffure de l'uniforme de gala était un «calot» (sic). Pourquoi pas une calotte??? Cette coiffure correspond à un fond de calotte ou à un bonnet de police. Puis, on a rectifié calot en shako et comme on ne voulait pas perdre la face, on a dit: pourquoi pas un (sic) chapska? Réponse: la chapska, d'origine polonaise, était portée par des lanciers français. La shako a été créé pour les hussards hongrois. Or, si

nous aimons bien la Pologne, la Belgique, n'a historiquement aucun lien particulier avec la Pologne, à l'exception de la France. Celle-ci a quand même choisi le shako, appelé aussi casaco, pour ses Saint-Cyriens.

En revanche, nos provinces ont connu près d'un siècle d'histoire commune avec l'Autriche-Hongrie. L'impératrice Marie-Thérèse lut un de nos souverains les plus populaires. A cette époque, de nombreuses familles autrichiennes sont venues se fixer dans notre pays et y ont fait souche dans l'armée, l'administration et le monde des affaires. Un mouvement inverse s'est effectué vers l'empire austro-hongrois. Les Habsbourgs d'Autriche descendent des ducs de Bourgogne, de même que la dynastie belge via notre première reine Marie-Louise.

Et maintenant, à l'intention de ceux qui voudraient suggérer une autre coiffure que le shako, porté aussi par les élèves de l'Ecole royale militaire (avec Saint-Cyr, cela fait une noble compagnie pour nos musiciens), suggérons en quelques-unes au choix: Schapska (russe), cloche, toque, talpack, kakochnick, chechia, ourson, tarbouch, fez, bonnet à poils et, même, galurin.

Bon amusement et...Musique!!!!



Le président national.

- ★ Accueil et installation remarquables à Flawinne
- ★ Un uniforme de gala
- ★ Un nouveau chef, très compétent
- ★ Un effectif pratiquement au complet
- ★ Elle a représenté la Belgique en Thaïlande

La Fraternelle a toujours été très attentive au sort de la Musique des Chasseurs Ardennais. Elle a fait plus que quiconque en sa faveur. Aussi, je ne puis demeurer sans réaction en présence des critiques que l'on colporte à son sujet et que l'on retrouve régulièrement dans «L'Avenir du Luxembourg», notamment, cependant réputé journal sérieux, mais dont on se demande s'il n'est pas influencé en l'espèce par une personnalité politique. On sait qu'il est «servi» par deux désinformateurs bien connus et que je ne désignerais pas davantage. Tous les musiciens et leurs amis les connaissent.

FLAWINNE

Que n'a-t-on pas dit et écrit sur l'installation à Flawinne. Certes, on a dû initialement improviser. Mais, rappelons tout d'abord que l'actuel Quartier Sous-Lieutenant Thibaut a été créé en

1937 pour l'écheelon arrière du 1^{er} Chasseurs Ardennais, devenu le 4 ChA à la mobilisation, et pour le Groupe d'Artillerie ChA, devenu Régiment d'Artillerie des Chasseurs Ardennais et finalement 20 A. Actuellement, y est établi le 2^e Bataillon Commando.

La Musique y dispose d'une salle de répétition isolée acoustiquement, tapissée, munie de tapis-plein et très bien chauffée. Ce local deviendra celui du corps de trompettes, cors de chasse et tambours, bientôt sous la direction de Jocelyn Quévy. Alors, la Musique aura inauguré sa salle de répétition définitive qui doit être achevée — dernier délai — avant la fin du 1^{er} trimestre de cette année.

On nous signale que la musique est administrée par une section Personnel du Bn Codo à toute épreuve et qui forme une équipe cohérente. Sur le plan du casernement, on s'attache à satisfaire, dans les plus courts délais, les souhaits de la Musique. Le commandement se montre d'une compréhension parfaite tandis que le cadre des sous-officiers adopte envers les musiciens un comportement fraternel et cordial.



Décès

Le dimanche 4 octobre est décédé à Libramont, René Dams. Il était aussi ancien prisonnier de guerre. Beaucoup de bérets verts à son enterrement.

Albert Fomuy de Maisoncelle (Eby) a perdu son frère Jules qui était aussi le beau-frère de Alexis Roblain, notre porte-drapeau.

Jules Lemaire de Longlier a vu mourir son épouse, née Gaby Botton.

Le 29 octobre, une délégation a assisté, à Recogne, aux funérailles de Dominique Blum. Il nous venait, je crois, de Martelange.

Nous avons assisté, le 31 octobre, aux funérailles de Désiré Gratia à Bras. C'était un fidèle du Congrès national.

Joseph Collin de Bercheux a perdu sa sœur Clarisse et Nicolas Vermersch de Libramont son frère Joseph. Nos sincères condoléances aux familles dans la peine.

Hospitalisations

Notre ami, Ecouard Wirand, d'avoué porte-drapeau FNAPG de Neufchâteau a été victime d'un accident de la route et hospitalisé à Libramont puis à Ste-Ode. Son épouse a subi en même temps une opération à Arlon.

Qu'ils se retrouvent bientôt dans leur foyer!

Naissance

Albert Gérard de Neuville (membre adhérent) nous a fait part de la naissance d'une petite Jennifer Lepage chez sa fille Françoise à Bextrix.

Noces d'or

Monsieur et Madame Maurice Picard de Libramont ont fêté leurs nocés d'or dans l'intimité familiale. Ils ont reçu les félicitations et un cadeau de l'administration communale. Félicitations, chers amis et vivez encore longtemps ensemble.

Distinction

Au cours du Congrès provincial de la FNC à Messancy, notre ami Alfred Klepper de Grandvoir s'est vu remettre par le Colonel BEM Duysens, la Croix de

Chevalier de l'Ordre de Léopold II. Félicitations à Alfred qui est le fils d'Edouard et frère de Léon, morts tous deux dans les camps de concentration. Lui-même est ancien prisonnier de guerre.

ASSEMBLEE GENERALE: Elle se tiendra à L'église dans la salle «Nos loisirs» le mardi 5 avril 1988 à 15 heures. Cet avis est une convocation.

CONGRES DE VIRTON LE DIMANCHE 24 AVRIL: On s'inscrit en versant le coût du dîner que vous verrez dans ce bulletin, avant le 10 avril, au CCP: 000-0715193-12 de la Section Neufchâteau-Libramont. Les inscrits seront avertis par un imprimé, de l'itinéraire et horaire du car. Soyez aussi nombreux que les années précédentes.

SAINT-HUBERT

Mariage

— le 26.09.1987, M. Pierre Belva, membre adhérent et Mlle Maryse Ancion. Meilleurs vœux de bonheur aux nouveaux mariés.

Hospitalisation

— Mme Julienne Martin, membre honoraire et maman de José Marchal, membre protecteur, à la clinique de Libramont;
— M. Albert Lejeune, membre effectif, clinique de Libramont;
— M. Emile Pierrard, membre effectif, clinique de Libramont;
— M. Isidore Pierrard, membre effectif, clinique de Libramont;
— M. Georges Felix, membre effectif, clinique de Libramont;
— Mme Mariette Goffart-Vaillant, membre protecteur et épouse de notre Président, clinique de Libramont;
— M. Emile Poncelet, membre effectif, à Sainte-Ode;
— M. Roger Colle, membre adhérent, clinique de Libramont;

— M. Edmond Collin, membre effectif, clinique de Libramont;

— Mme Ernest Gillard, épouse de notre membre adhérent Ernest Gillard.

A tous, nous souhaitons une prompte et complète guérison avec l'espoir de les revoir bientôt parmi nous.

Décès

— M. Fernand Sibiet, membre effectif, le 5.9.87;
— Mme Rose Gillard, grand-maman de notre membre adhérent Jean-Pierre Lankofski, le 1.11.87;
— M. Albert Delaite, frère de notre membre effectif Charles Delaite;
— Mme Joseph Bauvir, belle-sœur de notre membre effectif Jean Chalou;
— M. Antoine Leclère, frère de notre membre effectif Olivier Leclère. Aux familles dans la peine, nous réitérons nos fraternelles et très sincères condoléances.

Noces d'or

— M. et Mme Victor Thill-Chalon, membre effectif;
— M. et Mme Jean Goffart-Vaillant, président de la section et membre protecteur. Toutes nos félicitations aux jubilaires.

Naissances

— Kévin Chardomme, arrière-petit-fils de notre membre effectif Louis Collin;
— Virginie et Emilie, petites-filles de notre membre protecteur Pierre Hons. Aux heureux parents et aux grands-parents, nos vives félicitations et vœux de longue et heureuse vie aux nouveau-nés.

Réussite

— Jean-Pierre Hotton, membre protecteur et fils de notre porte-drapeau Gilbert Hotton, a réussi l'examen de technicien de cuisine à l'Administration des prisons. Nos vives félicitations au lauréat.

Distinction

— Notre membre effectif M. Constant Gillard a été promu Chevalier de l'Ordre de Saint-Hubert des Ardennes pour son dévouement aux activités sociales de la Cité. Nos vives félicitations au cher Camarade.

Activités de la section

— Le 25.10.87, participation avec drapeau aux cérémonies commémoratives de la mort des déportés suite au bombardement de Déchenschule;
— Le 8.11.87, cérémonie du Flambeau Sacré à Awenne (avec drapeau);
— Le 11.11.87, commémoration de l'Armistice 1918 (avec drapeau);
— Le 15.11.87, Fête de la Dynastie - Te Deum (avec drapeau);
— Le 27.11.87, visite du Camp Roi Albert à Marche, sur invitation de 1^{er} ChA.

Assemblée générale

Notre assemblée générale statutaire s'est tenue le samedi 24 octobre 1987. Après la messe solennelle chantée à la mémoire de tous les Chasseurs Ardennais disparus depuis 1940, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts des deux guerres.

VIRTON

1^{er} novembre

Mission de nuit pour les anciens Chasseurs Ardennais gaumais

Participation à une «première patriotique» en Belgique.

Cette année, le comité français de la voie sacrée et de la liberté commémorerait le 70^e anniversaire de l'intervention des Etats-Unis sur les différents fronts de la grande guerre, via les principaux champs de bataille: relais d'honneur pedestre de 500 km qui a permis aux jeunes de s'associer dans l'effort à l'hommage rendu à nos vaillants libérateurs.

Partis de Paris — Arc de Triomphe — le vendredi 30 octobre à 10 heures, les marcheurs encadrant le flambeau sacré franchissaient la frontière belge (km 334) le dimanche 1^{er} novembre à l'heure prévue (2 h 40). La gendarmerie belge motorisée prenait le relais de la police française pour assurer la sécurité des participants et de la rame logistique sur le parcours en Belgique: visite des principaux champs de bataille de la campagne d'acût 1914.

Nos bérets verts, ainsi qu'une délégation de nos amis du 12^e Bon Fus. Remagen furent présents aux diverses cérémonies qui se sont déroulées en fanfare et au pas de charge sur l'itinéraire gaumais, 3 h 30 Virton, 4 h 10 Ette-Laclaireau, 4 h 35 Gomey, 4 h 45 Bleid, 5 h Mussey, 5 h 15 Baranzey, 5 h 20 Musson.

Vu l'heure particulièrement matinale, aucune harmonie locale n'ayant pu être rassemblée, notre clairon Camille Fenat fut mis à rude épreuve: sept prestations (soit last post, hymne américain, Brabançonne ou Marseillaise) en sept endroits différents et ce, en moins de deux heures! Camille mériterait bien de figurer au prochain Guinness des records...

Félicitations aux courageux membres de la section, malheureusement trop peu nombreux, qui n'ont pas craint de quitter un lit douillet à 2 h 30 du matin pour répondre à l'invitation nous transmise par le comité français de la flamme.

Nous devons également remercier les jeunes sportifs gaumais et leurs professeurs qui ont accompagné le flambeau et les mara-honiens français sur les différents parcours entre localités, donnant à ceux qui trop souvent médisent de notre jeunesse, la preuve qu'ils sont capables d'assumer la relève et qu'ils ne manquent ni de courage, ni de civisme, ni de patriotisme lorsqu'on prend la peine de leur tendre la main.

8 novembre: Relais sacré Chenois - Saint Mard.
11 novembre: Commémoration de l'Armistice de 1918 à Saint Mard.

15 novembre: Te Deum en l'église décanale de Virton.
28 novembre: Assemblée générale au centre culturel communautaire de Saint Mard, présidée par Lucien Massin.

Après les souhaits de bienvenue adressés aux participants, l'appel des camarades décédés au cours de l'exercice écoulé, l'exposé de la situation comptable et du bilan de l'effectif, il fut question de l'organisation du prochain congrès national et de l'attribution des principales missions:

Délégués responsables:

— André Martin, contacts avec les sociétés de musique, formation des cortèges.
— Roland Billot, directives aux chauffeurs d'auto-car.
— Roger Niclot, défilé 1^{er} groupement.
— Maurice Dumestre, défilé 2^e groupement.

— Jules Martiny, défilé 3^e groupement.
— André Martin, défilé 4^e groupement.
— Albert Beullens, mise en place au monument, formation des cortèges.
— Chanoine Toussaint, Abbé Hardy, Gilbert André, Robert Marcel, messe.
— Robert Bomb'ed, Camille Fenat, Albert Beullens, centre sportif.
— Gustave Jacques, Gilbert Barbaraux, Jules Antoine et Raymond Minguel, repas, centre de la vallée de Rabais.
— René Labille et Chislain Baar, réception des autorités.
— Julien Jacqmin et Gustave Jacques, aide au secrétaire-trésorier.

Excellent moral, tout un chacun est bien décidé à faire son possible pour que le congrès national 88 soit une parfaite réussite.

SECTION 1 ChA

Musique des Chasseurs Ardennais?

Ainsi donc, les musiciens ont inauguré leur nouvel uniforme de parade. En la regardant de loin, j'ai aperçu une formation qui ressemble à n'importe quelle autre en tenue 1900, qu'elle soit militaire ou folklorique, mais certainement pas à une Musique des Chasseurs Ardennais.

Bien sûr, quelques détails de l'uniforme rappellent son origine: une hure sur la boucle du ceinturon par exemple, c'est très bien, mais il faut être le nez dessus pour la remarquer.

Le comble, c'est que certains ont paré à cette occasion de tenue de tradition.

Quelle tradition? Notre tradition à nous, c'est notre béret vert, et nous avons payé assez cher pour qu'on le respecte et qu'on en tienne compte.

Il paraîtrait que le béret ne s'harmonise pas avec le reste de la tenue. Et pourtant, d'autres sont parvenus à résoudre ce problème. J'en citerai deux exemples: Au «Tatoo» militaire d'Edimbourg, haut lieu de la tradition s'il en est, j'ai vu une musique de Paras participer

au défilé en grand uniforme de parade et béret lie-de- vin, sans que personne ne paraisse choqué.

Et à chaque réception de personnalité à Bonn, les honneurs sont rendus par une musique en bérets verts.

Faut-il citer d'autres exemples? Il y en a...

Et puis, après tout, si notre béret ne s'harmonisait pas avec la tenue, pourquoi ne pas avoir essayé de modifier cette dernière pour qu'elle s'y adapte?

Cela demandait évidemment un plus gros effort d'imagination mais cette solution aurait eu au moins l'avantage d'éviter l'achat d'une cinquantaine de Shaxos.

A notre époque où tout et n'importe quoi est sujet à sondage d'opinion, je serais curieux de connaître l'avis de mes camarades, les anciens et les jeunes Chasseurs Ardennais à ce sujet.

Pour ma part, mon opinion est faite: notre béret vert dérange vraiment beaucoup de monde. Et ce n'était vraiment pas la peine de changer la dénomination de la Musique pour en arriver là.

R. Moiny

N.D.L.R.: Nous renvoyons aux commentaires du président national et à l'article illustré consacré à la Musique des Chasseurs Ardennais. Une seule remarque à propos de l'avant-dernière phrase: le choix de l'uniforme a été fait, notamment par deux Chasseurs Ardennais!

Naissance

Arabelle chez M. et Mme Collard-Leuris.

Cotisations

Chacun a reçu dans sa boîte aux lettres sa carte de membre ainsi qu'un bulletin de virement-versement. Prière de bien vouloir effectuer la petite formalité avant le 15 janvier.

En cas de non-règlement, nous nous verrons contraints et forcés de supprimer notre revue aux retardataires.



La remise du vieux drapeau de la section de Marche aux VC du 1ChA.



1^{er} CHASSEURS ARDENNAIS

L'agenda du 1 ChA de septembre à décembre

Début septembre, au cours d'une cérémonie empreinte d'émotion, les Chasseurs Ardennais de 1987 se sont souvenus du terrible accident qui endeuilla le Bataillon en août 1973.

En hommage à leurs sept frères d'arme morts en service commandé, une délégation d'Officiers, de Sous-officiers, de Chasseurs Ardennais volontaires et miliciens, sous la conduite du Comd 2^e Bn le Major Petit, s'est rendue à Spich afin de se recueillir devant le monument érigé à l'endroit même du drame.

Méditons, aujourd'hui encore, sur la nécessité de mettre tout en œuvre et ce à tous les échelons, afin qu'un tel drame ne se reproduise plus. C'est le meilleur hommage que nous puissions rendre à ces Chasseurs Ardennais disparus et à leurs familles éprouvées.



Le Caporal-Chef MARLOYE félicité par le Colonel e.r. MOINY.

FTX - «CERTAIN STRIKE»

Aux ordres du 1^{er} Carabiniers (Bataillon néerlandophone caserné à Léopoldsborg), la 3^e Cie commandée par le Capitaine Brunin a participé en République Fédérale d'Allemagne au traditionnel FTX annuel dénommé cette année «Certain Strike».

Une prestation exemplaire de la 3^e Cie où l'on soulignera la parfaite entente entre Wallons et Flamands... A méditer pour certains.

Vous trouverez ci-dessous les considérations personnelles d'un des acteurs de ce FTX, le caporal milicien Ginion.

L'arc-en-ciel du futur

- F** Force est de constater, les Ricains sont bien là!
- T** Trêve de grands discours, les «Apaches» volent ras...
- X** Xénophobes? Non pas! «Reforger», branle-bas!
- C** Certains de notre choix, nous prônons tous la paix.
- E** Et, pour que cela soit, déployons nos armées.
- R** Rapides, tels l'éclair, nous courons vers le front,
- T** Toujours le regard clair, confiants en l'avenir.
- A** A coup sûr, Tu vaincras, fidèle aux traditions;
- I** Idéal de toujours, Toi, la Fraternité.
- N** Nous combattons pour Toi, pour ta pérennité.
- S** Savoir où est le Bien, chercher la Vérité,
- T** Telles sont les questions qui gouvernent la vie.
- R** Répondre pour un autre est une escroquerie...
- I** Il faut que chaque humain trouve en soi la clarté.
- K** Kaki est la couleur des belges uniformes,
- E** Et bleue est la couleur de l'espoir qui prend forme.



Et une de plus pour le Capitaine BRUNIN et sa compagnie.

Les nageurs de combat vous saluent bien.



Devinez où est le patriarche ?

Le chef de Corps, les Officiers, les Sous-Officiers, Caporaux-Chefs et Caporaux et Soldats au béret vert ainsi que la section 1 ChA de la Fraternelle vous présentent leurs meilleurs vœux pour 1986.

L'AU REVOIR DU PATRIARCHE

Une bonne centaine de collègues, d'officiers et de représentants de la Fraternelle se sont rassemblés pour dire au revoir à l'Adjudant-Chef Henri Galderoux qui, après être passé par le 1^{er} Régiment des Guides et le 20^e Bataillon d'Artillerie, a effectué vingt-sept années au 1^{er} Chasseurs Ardennais.

C'est en 1960 qu'il est arrivé au bataillon pour y exercer les fonctions de sous-officier maintenance à la 3^e Cie et à la compagnie état-major et services.

Il devient ensuite chef d'atelier et termina en qualité d'officier maintenance du 1^{er} Chasseurs Ardennais.

Après l'allocation de l'Adjudant de Corps (Adjudant Charlot), du chef de Corps (Major BEM Marchal) et du président de la section 1^{er} Chasseurs Ardennais de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais (Colonel e.r. Moiny), ce fut la remise des fleurs et cadeaux (ouillage de menuiserie).

Le mécanicien désire se recycler dans la menuiserie! Le verre de l'amitié clôture cette fin d'après-midi.

Nul doute qu'Henri aura de quoi s'occuper avec le F.C. et la chorale de Forrières, l'initiation au travail du bois et la fonction de porteur-drapeau de la section de la Fraternelle pour laquelle il est titulaire depuis 1973.

CEREMONIE D'HONNEUR DU 1 CHA A LIEGE

Palais des Princes-Evêques le 15 oct. 87, un détachement du 1 ChA et le Drapeau du Régiment sous les ordres de son chef de Corps, le Major BEM Marchal, ont accueilli avec faste le Président de la République Démocratique Allemande S.E. Erck Honecker.

Un décor prestigieux pour une prestation de courte durée, mais réalisée de nouveau par les gars de la 3 de façon impeccable avec l'aide de la Musique des Chasseurs Ardennais.

Qu'ils avaient fière allure nos bérets verts dans les rues de la Cité ardente.

FOOT AU 1 CHA

Entraînée par notre Adjt de Corps, l'Adjudant Chariot, diplômé du Heysel, l'équipe du Bn a brillamment atteint les 1/4 de finale du championnat de Belgique militaire de football. Pour éviter le défilé, une mise au vert aurait pu être nécessaire...

Mais service oblige!
Ont participé à cette campagne: Lt Barbier, Lt Bolle, Sgt Masoin, Sgt Léonard, Sgt Spelmans, Cpl-Chef Lemmens, Cpl-Chef Marloye, Cpl Cahay, Cpl Ciepers, Cpl Forge, Cpl Charlier, Cpl Lamine, Cpl Goncalves, Cpl Fillieux, Cpl Fellingue, Cpl Van Dyck, Cpl Hollogne, Cpl Rabozee, Mil Devillers, Mil Dichamps, Mil Prévost.

CHALLENGE DE NATATION DE LA 7 BRIGADE

Organisé le 18 novembre par l'Etat-Major de la 7 Brigade, le Challenge annuel de natation connut un record de participation: 1200 nageurs au total, dont 300 Chasseurs Ardennais. Après plusieurs années de vains espoirs, nous avons enfin remporté ce challenge qui faisait défaut à notre palmarès.

Restons modeste dans la victoire, car celle-ci fut acquise essentiellement par nos résultats en natation de masse et attendons le prochain challenge en mars 88 pour confirmer.

VERNISSAGE D'UNE VITRINE AU BAR «LE MARCASSIN» DES VOLONTAIRES DU 1 CHA

Le 7 décembre, une cérémonie empreinte de simplicité et d'émotion eut lieu au bar VC «Le Marcassin» du 1 ChA. Le Caporal-Chef Brison, Président des volontaires du 1 ChA, reçut des mains de M. Désiré Pirlot, Président Régional de la Fraternelle des Chasseurs Ardennais de «Marche et Environs», le 1^{er} drapeau de cette section remis à l'époque par le Lt-Gén. Descamps.

Une forte délégation de la Fraternelle de «Marche et Environs» a écouté les discours du chef de Corps, du Caporal-Chef Brison et de M. Pirlot.

Une page est tournée... Merci à Monsieur Pirlot et à ses sympathiques collaborateurs. Plus qu'un jamais, le 1 ChA sera votre 2^e famille.

CORLOG 87

Une inspection redoutée de tous, pensez-vous, les bérets verts sont d'abord des hommes de terrain et non des logisticiens.

Programmée tous les 2 ans, elle a eu lieu le 10 décembre par «ces hommes venus d'ailleurs». Et bien, la Branche 4 a réussi son opération de charme, tout était presque parfait. Le Bataillon a été déclaré «bon pour le service». Décidément, lorsque l'on est Chasseur Ardennais, il faut savoir donner des «coups de boulot» dans tous les sens.

ARRIVEES

1 Sgt-Maj. Lamer (Venu de SGA); Sgt Grenet (7 Cie RAV); Sgt Cavion (DSt. MAN); Cpl Rigaux (2 Cdo); Cpl Libert (Cie ATK PARA); Cpl Carrel (12 Li); Sdt Spitaels (1 A); Sdt Perremans (Rengagé); Sdt D'Haens (12 Li); Sdt Saint-Viteux (Rengagé).

DEPARTS

Lt Piette (Disponibilité); Lt Bonmariage (Disponibilité); Adjt-Chef Galderoux (Pension); 1 Sgt-Maj. Minique (SGA); 1 Sgt Adam (GS4); 1 Sgt Sarton (Place Marche); 1 Sgt Henrotte (Congé illimité); Cpl Gimaire (Congé illimité); Cpl Craepkens (Congé illimité); Cpl Martin A. (12 Li); Cpl Waeytens (Congé illimité); Sdt Staelens (4 ChA); Sdt Vande Capelle (Congé illimité); Sdt Wathelet (Congé illimité).

NAISSANCES

Julien Brinck (24 sept 87); Précilia Daussaint (5 sept 87); Thibaud Tolle (7 oct 87); Céline Verlessen (21 oct 87); Ludovic Labis (3 oct 87).

MARIAGES

Cpl Pirsoul avec Isabelle Devillers; Cpl Dirckx avec Martine Demeenne; Cpl Frola avec Sylvie Faronot; Cpl Zeni avec Célia Saraiva Gaetano; Sdt Callawaert avec Marianne Van Der Haeghen; 1 Sgt François avec Marie-Paule Brigode.

LA GUERRE SECRETE

Des Services de Renseignement et d'Action 1940-1944

RECITS DE JEAN FOSTY

L'USRA (Union des Services de Renseignement et d'Action) a pris l'heureuse initiative d'éditer une petite brochure contenant vingt-sept récits de guerre de Jean Fosty, qui fut un résistant exceptionnel, essentiellement dans le domaine de renseignement. Il était né à Habay-la-Vieille en 1910 et est décédé en 1974.

Jean Fosty, dont je suis fier d'avoir été l'ami dès avant la guerre, avait dû interrompre ses études universitaires en raison d'une grave maladie au cours de laquelle il perfectionna sa culture déjà grande.

Journaliste de talent, signant rarement de son vrai nom, lui préférant des pseudonymes comme Jean Lorraine ou Cousin Rôme, il débuta dans la carrière à Arlon et la poursuivit principalement à Bruxelles.

Il se lança dans la Résistance, dès l'invasion du pays, avec sa fougue habituelle, compensant ainsi son regret de n'avoir pu être soldat en uniforme pour cause de santé.

Arrêté par l'occupant dès 1941, il fut détenu à la prison de Saint-Gilles. Le service «Zéro» fondé par Fernand Kerkhofs, auquel succéda William Ugeux, qui allait devenir, l'été 1943, le directeur général des services spéciaux belges à Londres, avait chargé initialement l'ami Jean de la liaison entre les mouvements patriotiques du Grand-Duché de Luxembourg et ceux du sud-est de notre pays. Puis, il fut appelé, en 1943, à succéder à William Ugeux à la tête d'un poste central de courrier SRA à Paris, sous les noms de «commandant

Lacroix» ou de «Raoul». Il fit le coup de feu lors de la libération de Paris.

Passionné en toutes choses, il fut aussi en politique et devint sénateur, notamment.

Son livre constitue une véritable anthologie des services de renseignement et d'action et, en même temps, le martyrologe de l'armée des ombres. Les textes ont été sélectionnés par William Ugeux, président des Chefs de réseaux des SRA, qui a écrit la préface. Nos SRA ont compté 21.000 agents masculins et féminins, sans tenir compte des occasionnels. Quatre à cinq mille d'entre eux ont connu les prisons ou les camps et deux mille sont morts au combat.

Dans ses mémoires, Winston Churchill rend un hommage exceptionnel aux services belges.



«LA GUERRE SECRETE»

204 pages au format 11 x 18, peut être obtenu en versant 145 F par exemplaire au compte 000-0072554-95 de l'USRA, rue du Commerce 21, boîte 5, 1040 Bruxelles en précisant «Récits de Jean Fosty».

A.H.

Le livre est dédié au commandant Louis Thumas (2^e Cie/5 ChA), qui fit sauter le pont de Godinne, s'évada de l'Oflag IIA à Prenzlau en décembre 1943, rejoignit les FBGB, combattit au sein de la Brigade Piron et est aujourd'hui décédé.

Il est aussi question, outre de la 8 DI, des deux Divisions ChA qui étaient appelées à défendre la Meuse entre la PFL et la PFL, soit de Maizeret environ à Engis. Les événements d'Eben-Emael ont amené une modification de la mission. Assez curieusement, l'auteur range les Chasseurs Ardennais dans la «Position fortifiée de Liège», alors qu'ils n'ont jamais été rattachés au III C A mais au VII C A, ex-TDLN. Pour être complet, il faut préciser qu'en Ardenne, la 1 D ChA avait été imbriquée dans le Groupement K, qu'elle ne dépendait du VII C A qu'à partir du 12 mai (je n'ai pas pris la peine de vérifier les heures exactes). La 2D ChA est restée dans la même situation, tandis que la 1 D ChA, à partir de la Dendre, est devenue Unité d'Armée dépendant directement du GQG, puis mise opérationnellement aux ordres du VI C A, pour la bataille de Vinkt et environs.

La seconde partie de l'ouvrage intitulée «Les Allemands, le dos à la Meuse», concerne moins directement les Chasseurs Ardennais, mais surtout, du côté belge, la Brigade Piron qui livra de glorieux combats sur le Canal de Wessen, notamment et y subit de lourdes pertes.

«DU SANG SUR LA MEUSE» peut être obtenu directement par les Chasseurs Ardennais en versant 700 F au compte Ippa 700-0054825-64 de l'imprimerie L. Bourdeaux-Capelle, rue Barré, 5500 Dinant. Il est disponible en librairie au prix de 800 F.

DROITS DES COMBATTANTS

Exit, en trois temps, la «cotisation de solidarité»

En page 11 de notre dernier numéro, nous avons annoncé que le vice-premier ministre Jean Gol, chargé de la coordination des problèmes des victimes de guerre, avait annoncé la suppression en trois tranches de l'article 47 de la loi du 30 juin 1983 qui avait instauré une retenue de 4 p.c. sur les pensions de guerre. Cela est fait, en vertu d'un arrêté royal du 19 novembre 1987, à raison d'un tiers au 1.1.1988, deux tiers au 1.1.1989 et du total au 1.1.1990.

A moins qu'une nouvelle constellation gouvernementale ne prenne d'autres dispositions. De toute façon, si l'on tient compte des décès, l'opération ne coûtera rien à la caisse de l'Etat.

Un nouveau livre de Guy WEBER

DU SANG SUR LA MEUSE

1940-1945

Qu'on se rassure: il ne s'agit pas d'un roman de série noire mais d'une nouvelle étude historique de lieutenant-colonel Guy Weber consacrée aux combats sur la Meuse, des Pays-Bas à Sedan en mai 1940 et en 1944-1945, essentiellement dans le nord, avec surtout la Brigade Piron, dont l'auteur fit partie.

Guy Weber dont le père, colonel, était en 1940 le chef d'état-major de la 8 DI (les régiments de Namur), commandée par le lieutenant général Lesaffre, a joué un rôle important au Katanga dans les années 60;

il fut, enfin, aide de camp du roi Léopold. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages, souvent épuisés, et dont nous avons parlé ici.

Mai 1940, c'est avant tout la tragédie d'Eben-Emael au nord de Liège et celle de la IX^e Armée française au sud de Namur. En ce qui concerne ce dernier secteur, pour nous c'est surtout le 1^{er} Bataillon du 5 ChA (major Laforêt, ancien du 10 Li en 1914-1918), qui, assisté de certains éléments du génie, avait mission de la garde, de la défense et du sautage des destructions.

Distinctions honorifiques

Médaille commémorative des opérations humanitaires armées

Création

Le Moniteur belge du 9 octobre 1987, n° 195, publie l'Arrêté royal et l'Arrêté ministériel du 11 septembre 1987 portant création et modalité d'octroi d'une MÉDAILLE COMMEMORATIVE DES OPERATIONS HUMANITAIRES ARMEES destinée à honorer spécialement les militaires belges qui ont participé, depuis le 1^{er} juillet 1960, à des opérations humanitaires armées au Congo-Zaïre et au Ruanda-Urundi.

Les opérations concernées

Les opérations concernées portent sur les périodes suivantes:

- du 1^{er} juillet au 31 décembre 1960: Congo et Ruanda-Urundi;
- en 1954 et 1965: sauvetage d'otages en République Démocratique du Congo;
- du 24 au 27 novembre 1964: opérations «Dragon rouge» et «Dragon noir» de Stanleyville et Paulis;
- du 19 mai au 10 juillet 1978: opération «Red Bean» à Kolwezi.

Condition d'octroi

Pour bénéficier de cette distinction honorifique, il faut avoir participé, sans distinction de fonction, de façon effective et irréprochable, à une ou plusieurs des missions citées ci-dessus.

La médaille

La médaille est en bronze patiné de forme ronde, à bordure en relief, reprenant les couleurs nationales. A l'avant, elle représente un octogone de 10 mm de côté, de couleur bleu azur, avec, en son centre, une étoile de 5 rais de couleur jaune or et de 10 mm de large. L'octogone est entouré des deux mentions «OPERATIONS HUMANITAIRES ARMEES» et «GEWAPENDE HUMANITAIRE OPERATIES». Elle est suspendue à un ruban bleu azur avec en son centre et verticalement, les couleurs nationales. Le bijou n'est pas délivré par le gouvernement.

La demande

La demande d'octroi de la Médaille commémorative des opérations humanitaires armées est à adresser à l'Office central de la matricule (OCM), quartier Reine Elisabeth, rue d'Evere à 1140 Bruxelles, à l'aide d'un formulaire spécial délivré par l'OCM. (*) Outre les renseignements relatifs à l'identité du demandeur, il convient d'y joindre ceux relatifs aux faits justifiant l'octroi de la médaille (unité au moment des faits, dates de séjour,...).

La décoration ne sera pas décernée à titre posthume.

Le brevet est délivré gratuitement, par le Ministère de la Défense nationale.

(*) Le formulaire peut être demandé au secrétaire national qui introduira le dossier au service compétent de l'Office central de la matricule (OCM).

LES PRISONNIERS DE GUERRE ET LE LIVRE SUR DEGRELLE

Dans les échos qui suivaient notre critique du livre sur Léon Degrelle («Le Chasseur Ardennais», n° 150, pp. 12 et 13), nous regrettons le silence des grandes associations patriotiques et en particulier du «Comité de Contact». Léon Wilmotte, président national adjoint de la FNAPG, président du Fonds des Barbelés et rédacteur en chef du «Prisonnier de Guerre», a fort amicalement attiré notre attention sur l'important discours qu'il a prononcé à Charleroi, le 31 octobre 1987, au congrès du 40^e anniversaire du Fonds des Barbelés.

Nous reproduisons bien volontiers un extrait de cette allocution d'un tribun exceptionnel et aussi journaliste à la plume bien... aiguisée.

...Voici 42 ans, les esclaves des Barbelés voyaient tomber leurs chaînes: leurs cœurs de P.G. libérés chantaient la joie d'une liberté retrouvée après avoir été inlassablement espérée pendant 5 ou combien longues années.

LIBERTE! Pour nous P.G., la signification de ce mot merveilleux, ce n'est pas dans un dictionnaire que nous sommes allés la chercher, mais dans les épreuves de sa privation, dans un régime dictatorial au sein duquel la vie des untermenschern que nous étions n'avait aucune valeur et dans lequel le droit du sol et l'appartenance à la race aryenne généraient un hypernationalisme militariste où la règle était: «le parti nazi et la force ont toujours raison». Les Aryens appartiennent à la race des Seigneurs! Les autres n'étaient que leurs esclaves.

LIBERTE! A un moment où, en Belgique, en France, en Suisse, en Hollande ou ailleurs des thèses universitaires (?) de soi-

disant historiens nient l'existence des camps concentrationnaires, des chambres à gaz et de l'holocauste, il est bon de rappeler aux jeunes générations qui n'ont pas connu la guerre — et auxquelles on n'enseigne pas l'histoire de 39-45 — que si Hitler avait gagné le deuxième conflit mondial, la liberté de pensée, d'expression orale ou écrite, eût été rayée de leur vie.

A un moment où, en Belgique, on vend librement des livres, des cassettes enregistrant la voix de Degrelle, où un conférencier parle de son courage, alors qu'il n'était qu'un exempté de l'Armée belge, un traître vendu à Hitler, il me semble nécessaire de rappeler les phrases que Himmler, le chef de SS et de la Gestapo, prononçait à Charkow devant les officiers SS parmi lesquels ceux de la légion Wallonie et de la légion Flandres:

«Celui qui prête serment sur la croix gammée doit renier et haïr toutes les autres croix. La meilleure arme politique, c'est la terreur. Tout ce qui relève de la cruauté impose le respect. Qu'on nous aime cela n'a pas d'importance, pourvu qu'on nous respecte. Qu'on nous haïsse tant pis, pourvu qu'on nous craigne».

Aujourd'hui, en cette séance solennelle, il faut rappeler que le but avoué d'Hitler résidait en la création d'une nouvelle religion copiée sur le Japon où le Mikado était le dieu incarné.

Hitler déifié: voilà le rêve d'un fou paranoïaque qui aurait exterminé non pas seulement les Juifs mais extirpé par tous les moyens la religion catholique (le Christ était juif), le protestantisme, le libre examen ou la franc-maçonnerie.

En un mot, tout ce qui aurait contrecarré sa folie.

Membre de la Fraternelle?

COTISATIONS

L'exercice social de notre association court du 1^{er} novembre au 31 octobre de l'année suivante.

Les cotisations sont perçues exclusivement par les sections ou leurs délégués. Elles sont libres de fixer elles-mêmes le montant minimum mais celui-ci ne peut être inférieur à 200 F.

Les sections doivent transférer à la Trésorerie nationale 120 F par membre, afin de couvrir les frais de confection et d'expédition de la revue trimestrielle (près de 80% des dépenses), le coût des cartes de membres, les assurances des drapeaux et porte-drapeau, la taxe sur le patrimoine, etc...

Il va de soi que ceux qui le peuvent sont invités à majorer, dans la mesure de leurs moyens, le montant de leur cotisation ou à verser des contributions de soutien pour notre bulletin.